

# Des machines et des hommes

## UN BRUIT DE MACHINES SUR LES TIENNES DE LA RÉGION COUVINOISE ?



Broyage des pins noirs au Tienne du Bi à Dailly. Les arbres n'ont pas été ébranchés afin d'exporter le plus de matière possible.

Le 10 février dernier, la population de Frasnés-Lez-Couvin s'inquiète de travaux d'abattage qui débutent sur le tienne dit de la "carrière du Nord". Nouveau grand projet? Extension de la carrière toute proche?... De nombreux bruits courent. Mais que nenni, rien de tout cela. Il s'agit en réalité du démarrage des travaux de restauration de pelouses calcaires, qui font partie des mesures de compensation "nature", mises en œuvre dans le cadre des travaux du contournement autoroutier de Couvin. Ces travaux sont repris dans le permis d'urbanisme relatif au «contournement de Couvin» délivré le 3 février 2009 par Monsieur le Ministre Antoine. Les travaux sont financés par la SOFICO, exécutés par une société privée (KRINKELS) sous le contrôle journalier du Cantonnement de Couvin du Département de la Nature et des Forêts. Ces travaux sont sur le point d'être terminés au moment où nous rédigeons ces quelques lignes.

Par le passé, les tientes (collines calcaires) étaient totalement dénudés. Jusqu'à l'époque de la dernière guerre, ces collines étaient pâturées par des moutons, des chèvres et même des bovins. Elles étaient aussi le refuge privilégié d'une forte population de lapins sauvages. Cette faune sauvage et

milieu à l'état de pelouses maigres. Le moindre recrû forestier qui tentait de s'y installer était alors vite brouté ou rongé. Après la guerre, ces espaces furent abandonnés peu à peu par les petits agriculteurs locaux. La végétation arbustive constituée d'épineux s'installa rapidement et fut suivie par la recolonisation d'arbres forestiers. Certains tientes furent également plantés, essentiellement de pins noirs d'Autriche.

Dans le cadre des mesures de compensation liées au projet autoroutier de Couvin, la réouverture des milieux est donc mise en œuvre sur des sites qui ont été choisis en fonction de leur réel potentiel de restauration, à savoir les Carrières du Nord et de la Vaucelle, ainsi que le Tienne de la Rosière à Frasnés-lez-Couvin, le Palija à Boussu-en-Fagne, l'éperon rocheux de la Faligeotte et le Tienne du Bi à Dailly.



Le broyat est évacué par camion semi-remorque.

La restauration a d'abord consisté en la mise en lumière de lambeaux de pelouse mésophile (Mésobromion) par élimination des arbres et arbustes. Cela s'est fait de manière sélective à l'aide d'engins mécaniques (grue avec grappin coupeur sur tête d'abattage et gyrobroyeur forestier) sur les zones accessibles et manuellement à l'aide de tronçonneuses et débroussailluses sur les pentes fortes à relief accidenté. Les surfaces les moins dégradées ont été privilégiées, en veil-

ment des tilleuls à petites feuilles, des alisiers, des genévriers...), des pierriers et murets, des haies... Ces zones représentent environ 25 % de la surface totale des parcelles gérées et servent de refuge pour de nombreuses espèces animales durant toute la phase de restauration. Le maintien d'arbres isolés et de petits massifs d'épineux contribue aussi à la qualité du paysage.

Sur les pelouses stables, le développement des graminées sociales (comme les brachypodes et les bromes) a accumulé une épaisse litière et concurrencé les espèces sensibles. Pour lutter contre cette surabondance et permettre ainsi à d'autres plantes moins banales (telles les orchidées) de se développer, il a été procédé localement à un étrépage en raclant le sol afin de le mettre à nu. À la carrière du Nord, une zone témoin d'environ 60 ares a été étrépee à une très faible profondeur et sur sol légèrement en pente, pour ne pas amplifier le phénomène d'érosion.

Des pelouses rupicoles xérophiles (Xérobromion)<sup>2</sup> ont également été mises en lumière afin de favoriser le développement des groupements végétaux à orpins sur affleurements rocheux.

L'objectif des interventions est donc d'améliorer la biodiversité sur le site en restaurant différents milieux ouverts, dont des pelouses calcicoles de différents types, ainsi que des fruticées (rajeunissement). Ce sont des "habitats d'intérêt communautaire"<sup>3</sup>, voire des "habitats d'intérêt communautaire prioritaire"<sup>4</sup> (Natura 2000), qui sont ainsi restaurés.

Ces habitats sont repris clairement comme objectifs de gestion (UG 2 - milieux ouverts prioritaires) dans le projet de site

L'équipe des ouvriers de l'entreprise Krinkels posant sur l'éperon rocheux dégagé au lieu-dit "Faligeotte" à Dailly.



Les travaux vont permettre d'entretenir 6,5 hectares de pelouses existantes et de restaurer un peu plus de 9,5 hectares de pelouses moyennement à fortement embroussaillées. Cela représente un total d'environ 16 hectares. S'étendant sur environ 9 hectares, la pelouse sommitale de la carrière du Nord est désormais une des plus grandes de Wallonie.

Toutes les parcelles concernées sont situées sur propriété communale, soumises au régime forestier et inscrites dans un périmètre Natura 2000 [Sites BE35027 «Vallée de l'Eau Blanche entre Aublain et Mariembourg» et BE35030 «La Calestienne entre Frasnes et Doische»].

La restauration des pelouses dégradées est une étape obligatoire qui peut paraître spectaculaire aux yeux du quidam. Mais la mise en lumière des pelouses rupicoles xériques, l'entretien des pelouses mésophiles, la restauration des lisières étagées<sup>5</sup> et d'une manière générale, la conservation de ces formations semi-naturelles (c'est-à-dire façonnées par la main de l'homme), très favorables à la faune des plaines, nécessitent des travaux lourds. Cela justifie donc, a fortiori, pleinement ce type d'intervention.

Bien sûr, à l'heure actuelle, l'intérêt économique direct des pelouses calcicoles ne concerne plus l'agriculture en général, mais seulement quelques éleveurs locaux d'ovins et caprins. Maintenir un pâturage extensif en adaptant la charge en bétail est une solution douce et durable.

Ces sites remarquables attirent de nombreux naturalistes de tout bord, qui n'hésitent pas à séjourner plusieurs jours dans notre région pour pouvoir admirer les richesses de nos tennes. Ce tourisme vert a un impact économique local non négligeable sur le secteur de l'Horeca.

Les interventions ont aussi permis l'exploitation en relief très accidenté de plusieurs centaines de m<sup>3</sup> de vieux pins noirs d'Autriche arrivés à terme d'exploitabilité. Sans cette formidable opportunité, ces arbres n'auraient pas pu être valorisés. Tout bénéfique pour notre commune...

Quant à l'aspect paysager, la majorité de nos concitoyens préféreront s'attarder au bord d'une pelouse fleurie parcourue par des papillons, offrant ainsi un spectacle haut en couleur, plutôt que de se trouver face à un mur sombre mono-spécifique de vieux buissons n'invitant peu ou pas à la promenade...

La restauration des écosystèmes diversifiés, dans lesquels le plus grand nombre d'espèces de la flore et de la faune peuvent accomplir leur cycle vital, est une des nombreuses missions du Département de la Nature et des Forêts. Les pelouses calcicoles nécessitent une gestion appropriée. La phase de restauration étant sur le point de se terminer, la prochaine étape consistera à rédiger le plan de gestion qui devra définir les priorités d'action assurant la pérennité de ces milieux ouverts exceptionnels.

#### VOUS AVEZ DIT "PELOUSE SÈCHE"?

Les pelouses calcicoles, dont les intérêts paysager, scientifique, didactique et historique sont incontestables, représentent un patrimoine naturel exceptionnel pour notre région.

Ces formations végétales se développent sur des sols à roche-mère calcaire favorisant l'essor de plantes héliophiles<sup>6</sup>, s'associant pour former un milieu de type "pelouse sèche". Elles constituent les derniers témoins d'une pratique ancienne actuellement tombée en désuétude: l'agropastoralisme. Le pâtre y faisait paître ses moutons et ses chèvres et savait tirer profit de ces maigres pâturages.

Les pelouses calcicoles représentent donc les vestiges de la manière dont nos aïeux ont su tirer profit durablement de ces terres incultes, dans le respect de la nature.

Malheureusement, l'abandon de ces pratiques anciennes a permis à la végétation arbustive (prunelliers, aubépines, ronces, etc) de se développer, conduisant ainsi à la fermeture et à la banalisation du milieu.



Les fourrés denses sont broyés à l'aide d'un broyeur forestier sur chenilles afin de réduire au maximum l'effet tassement sur le sol.



Sur le Tienne du Bi, les pins noirs sont abattus et déposés, non ébranchés, le long de la voirie afin d'y être broyés.



La pelouse sommitale de la carrière du Nord à Frasnes a été entretenue à l'aide d'un gyrobroyeur à marteaux-fléaux.

#### DES HABITATS PRIORITAIRES

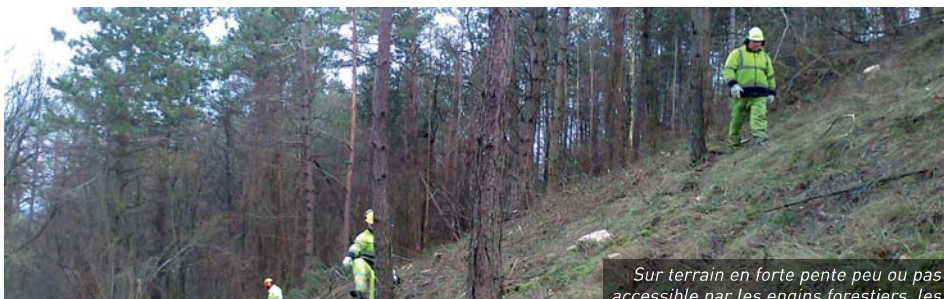
Ils ont été définis dans la "Directive habitat", qui date de 1992 et sont rassemblés au sein du réseau Natura 2000.

Ce sont des sites remarquables qui:

- sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle;
- présentent une aire de répartition réduite du fait de leur régression ou de caractéristiques intrinsèques;
- présentent des caractéristiques remarquables.

Parmi ces habitats, la directive en distingue certains dits "prioritaires" du fait de leur état de conservation très préoccupant. L'effort de conservation et de protection de la part des états membres doit être particulièrement intense en faveur de ces habitats.

- 1 - Pelouse mésophile ou mésobromion: formation herbacée basse et dense qui se développe sur des sols calcaires. Elle est dite mésophile lorsque le substrat est frais mais non mouillé.
- 2 - Pelouse rupicole xérophile ou xérobromion: formation herbacée rase et écorchée qui se développe sur des sols calcaires. Elle est dite xérophile lorsque le substrat génère un fort déficit hydrique.
- 3 - Habitats d'intérêt communautaire: voir notre encart.
- 4 - Habitats d'intérêt communautaire prioritaire: voir notre encart.
- 5 - Lisières étagées: Lisière dont la végétation passe progressivement des hautes herbes aux arbres. Quand la gradation est complète, trois ceintures parallèles de végétation, plus ou moins imbriquées, s'y succèdent. Voir à ce sujet l'article de V. Fichet dans le Clin d'œil n°10.
- 6 - Héliophiles: qui aiment les situations ensoleillées.



Sur terrain en forte pente peu ou pas accessible par les engins forestiers. Les